

Les riverains craignent l'ampleur de la nouvelle aérogare



L'ECHO - 18 nov. 2003
Page 13

Les riverains dénoncent un...

Les riverains dénoncent un projet "inacceptable dans une agglomération densément peuplée".

Le bruit et ses répercussions sur la santé sont une des causes de la mobilisation des riverains.

dès l'an prochain s'ouvrira dans la région de Charleroi le plus gros chantier public de la Région Wallonne.

En effet, un programme de quelque 150 millions EUR est réservé à la construction, sur le plateau de Gosselies, d'une nouvelle aérogare, complétée par des parkings adjacents, l'aménagement d'un nouveau taxi sans oublier l'allongement de la piste à 3.200 m. Un immense chantier qui devrait débuter au milieu de l'année prochaine avec mise en service de la nouvelle infrastructure aéroportuaire, alors pleinement opérationnelle, pour la saison d'été 2007.

En phase initiale, l'aérogare nord (28.000 m² de surfaces utiles sur trois niveaux) aura une capacité de l'ordre de 3 millions de passagers/an (le double en cas d'extention) avec une trentaine de comptoirs d'enregistrement.

Dix avions, pour sept portes d'embarquement, pourront être stationnés sur la dalle centrale (93.000 m²) face aux installations.

Quelque 2.000 m² seront réservés à des activités commerciales (boutiques et horeca).

Pas moins de quatre études d'incidences seront réalisées pour mener à bien cet ambitieux programme, une de ces études devant être initiée par le gouvernement wallon pour la révision du plan de secteur.

Cette étude là n'a pas encore débuté alors que la Société Wallonne des Aéroport (Sowaer en abrégé) a confié, dès la mi-septembre dernier, une double étude d'incidences sur l'environnement au bureau Pissart -Va der Stricht (Esneux) portant sur le nouvel aérogare et les parkings adjacents.

Une étude qui sera contractuellement terminée

dans un délai de quatre mois (février 2004).

Le permis de bâtir, qui peut être délivré par le gouvernement wallon, sera ensuite demandé, les premiers coups de pelle, toujours selon les dirigeants de la Sowaer, étant attendus "au plus tard pour le mois d'août 2004".

Jeudi soir sur le site de l'Aéropole, une centaine de riverains ont pris connaissance du projet immobilier lors d'une séance d'information prévue dans le cadre de l'étude d'incidences commandée par la Sowaer.

Structuré en asbl au sein de l'"Association des Riverains de l'Aéroport de Charleroi" (Arach en abrégé), le comité des riverains a redit, haut et fort, son opposition au gigantisme d'un tel projet.

Une pétition allant dans ce sens circulait dans les travées.

résistance musclée ?

Fort déjà d'un premier succès au Conseil d'Etat où l'Arach a fait casser, pour vice de forme administratif, un premier permis de bâtir pour l'allongement de la piste, les riverains ont promis à la Sowaer une résistance musclée! Pour eux, il est "inacceptable sur le plan humain, avec notamment tous les problèmes de bruit et de santé" de développer un tel projet "où vivent 330.000 personnes dans un rayon de 10 Km". Par ailleurs, l'Arach dénonce, sur le plateau de Gosselies, le manque d'espace "pour un site totalement enclavé par des autoroutes et des zones industrielles." Même si, parfois très désabusés, la plupart des riverains considéraient jeudi que "les jeux étaient déjà faits", la qualité de l'étude d'incidences, avec notamment l'obligation de prendre en compte l'étude de sites alternatifs ainsi que les problèmes de santé liés au bruit, déterminera, au printemps prochain, le degré de résistance de l'Arach.

©Editeco SA - L'Echo - Tous droits réservés

Hugo LEBLUD

Copyright © 2015 Mediafin. Tous droits réservés